

Compte-rendu | Rentañ-kont

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE LANGUE BRETONNE
BODAD TRA-KËR BREZHONEG
Mercredi 13 janvier 2021
Merc'her 13 a viz Genver 2021

Présents-es

- Yann Guillamot, Diwan Kemper, Comité de soutien 3^{ème} site & Brezhoneg War Wel
- Bruno Boisrobert, Skol Diwan Kemper
- Arno Elegoed, Bannoù-Heol
- Bruno Coray, Evel Just- Brezhoneg War Wel
- Ronan Le Roy, président Div Yezh Kemper
- Laëtitia Kergoat, Div Yezh Kemper
- Tangi Louarn, Kevre Breizh, Brezhoneg War Wel
- Andrev Sezneg, Ti ar Vro, Scop Roudour
- Vanessa Guillou, animatrice War'Leur
- Viviane Hélias, War'Leur Kemper
- David Ansquer, directeur de Ti ar Vro
- Yannig Menguy, directeur de Mervent

- Anna-Vari Chapalain, conseillère municipale déléguée à la langue bretonne et à la diversité
- Nabila Prigent, adjointe en charge de l'action socio-culturelle, du numérique et de la langue bretonne
- Uisant Crequer, adjoint au renouvellement démocratique, aux ressources humaines et au dialogue social
- Nadine Urvois, déléguée à la culture bretonne
- Marc Andro, conseiller municipal & vice-président de QBO en charge de l'attractivité territoire, de la dynamique cornouaillaise et de la langue bretonne
- Gilbert Hascoët, conseiller municipal
- Vefa Guénégan, chargée de mission langue bretonne

Ordre du jour

- Projet de règlement de fonctionnement de la commission
- État des lieux de la charte Ya d'ar Brezhoneg
- Propositions de travail présentées par le collectif Brezhoneg War Wel

Introduction

Anna-Vari Chapalain présente ses vœux à l'ensemble des participants. Elle précise qu'en l'absence de système de traduction instantanée pour les non bretonnants et bien que le sujet porte sur la langue bretonne, l'usage du français sera adopté pour la réunion.

Elle propose de se mettre d'accord sur l'ordre du jour et de terminer la réunion à 19h45 en raison du couvre-feu.

Nabila Prigent suggère un tour de table en raison de la présence de nouveaux membres.

CONTACT / DAREMPRED

Thomas MOYSAN
Chargé de mission
langue bretonne
Karget a gefridi evit
ar brezhoneg

02.98.98.45.18
06.40.15.52.32
thomas.moysan@quimper.bzh

Projet de règlement intérieur

Uisant Crequer, adjoint au renouvellement démocratique, souhaite que ces réunions soient très participatives, efficaces et respectueuses. Il espère que les prochaines séances de travail puissent se faire sous une forme collaborative pour avancer sur la charte *Ya d'ar Brezhoneg* ainsi que sur les propositions de Brezhoneg War Wel. Un travail en petits ateliers sera envisageable dès lors que l'on pourra se réunir plus facilement, mais d'ores et déjà, il propose d'adopter une méthode plus classique pour engager le travail

La première des règles est de privilégier autant que possible le présentiel, à défaut, en virtuel, mais d'exclure les réunions par échange de mails.

L'ordre du jour sera diffusé au moins deux jours avant la réunion. Cet ordre du jour est ouvert à l'échange et chacun peut y inscrire un point. Celui-ci sera présenté en début de séance et l'on s'accordera sur l'ordre du jour définitif. Il ne faut donc pas hésiter à apporter des éléments d'actualité, des modifications sur les actions ou projets en cours.

Le rôle de rédactrice sera confié à la chargée de mission. Il est demandé à chacun d'être très synthétique dans l'expression, d'autant que le couvre-feu oblige à respecter les horaires. Les prises de paroles de plus de 5 minutes nécessiteront de solliciter l'accord du groupe.

Uisant Crequer se positionnera légèrement en retrait des débats pour assurer le rôle de régulateur des prises de parole. Il garantira aussi que chaque participant puisse disposer d'un minimum de temps de parole, notamment avant de conclure la réunion, où chacun sera invité à s'exprimer.

Il rappelle l'importance des mails pour la transmission des documents. Les membres peuvent en envoyer pour diffusion d'informations mais il n'y aura pas de discussions entre les membres sous cette forme.

L'envoi des documents à l'ordre du jour sera adressé, si possible, avec l'invitation pour en avoir connaissance en amont. Les comptes rendus seront diffusés après validation de la commission. Ils seront rendus publics sur le site de la Ville. C'est pourquoi il faut que chacun veille à ce que ses propos soient correctement retransmis dans les comptes rendus. Ceux-ci seront approuvés en début de séance suivante.

Quelques interventions

Bruno Coray estime que le délai de deux jours précédant la réunion pour l'envoi de l'ordre du jour et des documents est trop court et suggère un délai de huit jours.

Anna-Vari Chapalain propose d'adopter ce qui a été fait jusqu'à présent, à savoir l'envoi 10 ou 12 jours avant la réunion d'une proposition d'ordre du jour. Si des ajouts sont à faire, ils doivent être transmis sous un délai de 2 à 4 jours, puis l'envoi de l'ordre du jour définitif huit jours avant la tenue de la réunion.

Si les membres ont beaucoup de propositions, il sera possible de les répartir dans le temps de manière à ne pas alourdir chaque réunion.

Avec l'accord de l'ensemble, ce dispositif sera précisé dans le règlement transmis avec le compte-rendu. Dès lors que des petits groupes de travail seront constitués, d'autres modalités seront examinées.

État des lieux de la Charte *Ya d'ar Brezhoneg*

Vefa Guénégan présente un diaporama sur l'avancée de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* au niveau de la Ville de Quimper, notamment en relation avec le niveau 3 de la charte qui est visé.

La charte *Ya d'ar Brezhoneg* comporte 55 actions au total. Le niveau 3 nécessite de réaliser 15 actions dont 13 obligatoires et 2 facultatives.

Ces actions sont réparties sous 3 axes :

1. Afficher la langue bretonne
2. Diffuser la langue bretonne
3. Utiliser la langue bretonne avec le public

Le bilan fait état de 8 actions obligatoires réalisées, 5 autres restant à atteindre, de 20 actions facultatives mises en œuvre et de 22 autres actions facultatives pouvant l'être.

Demandes d'interventions

Tangi Louarn pense que c'est une bonne chose d'avoir un bilan de la charte mais qu'il serait aussi intéressant d'avoir un bilan de la situation de la langue à Quimper. Il y a des entreprises qui emploient des bretonnants, qui utilisent le breton au quotidien. Autre aspect, l'utilisation des caractères pour qu'ils soient identiques en breton et en français et qu'ils soient aussi lisibles. Par exemple, sur le logo de QBO, le breton est plus clair et donc moins distinct. Ceci peut apparaître comme des détails mais ce sont des aspects de communication sur lesquels il faut rester vigilant.

Yann Guillamot rappelle que Brezhoneg War Wel a fourni un document qui fait référence à ces axes et qu'il serait intéressant que l'Office de la Langue Bretonne soit associé à la commission. Même si les objectifs sur le terrain sont sensiblement différents, il y a des recoupements importants.

Bruno Coray rappelle que le collectif a des objectifs parfois plus ambitieux que la charte, par exemple pour les effectifs bilingues. La réflexion doit être plus large que le périmètre établi par l'Office. Il mentionne un article retrouvé dans la presse datant de mai 2012, suite à l'adoption du niveau 2 de la charte par le conseil municipal. Il est fait état de l'ambition de la Ville d'aller plus loin et du projet d'atteindre le niveau 3 en 2015. Il reste encore beaucoup à faire et c'est important de rappeler le contexte dans lequel nous sommes.

Arno Elegoed mentionne une réunion du collectif avec la précédente mandature en 2018, où il avait été question du logo de la ville et d'une version bilingue présentée. Il s'étonne que plusieurs années après, il ne soit toujours pas adopté et que ce soit encore différé en 2022. Il trouve regrettable que ce soit si long.

Gilbert Hascoët pose une question sur la situation de Quimper par rapport à d'autres villes bretonnes. Quimper a-t-elle beaucoup de retard par rapport à d'autres villes bretonnes ? Y a-t-il des villes plus avancées que Quimper aujourd'hui ?

Anna-Vari Chapalain répond qu'il y a d'autres villes plus avancées et que notre volonté est d'avoir des objectifs plus larges que ceux de la charte, ainsi qu'une démarche plus logique et cohérente dans l'ensemble des actions. Par ailleurs, il y aurait lieu de revoir certains objectifs avec l'Office qui semblent être inscrits dans le marbre, notamment sur la question des effectifs scolaires en classes bilingues. Il est évident que dans une petite commune qui dispose de classes bilingues tant à l'école publique qu'à l'école privée, les chiffres sont atteints plus facilement.

Il faudrait considérer les effectifs en collèges et lycées dans les villes, car si on prend Quimper, on a des élèves en collège public, privé et Diwan. Ce sont des choses à considérer.

Cependant, **Anna-Vari Chapalain** ne pense pas nécessaire d'associer l'Office à la commission mais de les inviter ponctuellement.

Vefa Guénégan apporte quelques précisions à propos du logo. La version bilingue comprenait Ville de Quimper / Kêr Gemper. Ceci ne convenait pas à tous que le mot Kemper devienne Gemper du fait de la mutation. Par ailleurs, des questions de droits d'auteur existent concernant la création d'un logo et toute modification nécessite un accord du créateur. Le débat est resté en l'état dans l'idée de différer le changement du logo.

Bruno Coray suggère que pour les véhicules, les termes en français puissent être mis en breton. On peut trouver une alternative, même avec le logo actuel.

Vefa Guénégan explique qu'il n'y a pas eu de volonté de modification sur aucun des supports de communication.

Anna Vari Chapalain note bien que l'objectif est de travailler pour avoir un logo bilingue.

Tangi Louarn réagit par rapport au site internet en breton qui nécessite beaucoup de travail pour l'Office. La solution serait d'avoir un personnel compétent à la mairie. Par ailleurs, il pense que les critères fixés par l'Office concernant les effectifs bilingues sont assez mal définis.

Yannig Menguy estime pour sa part qu'il ne faut pas se limiter aux actions citées dans la charte et se pose des questions sur le fonctionnement. Par rapport à QBO notamment, comment va se passer la validation des propositions de la commission ? Bien souvent on tourne en rond. Des sujets ont été soumis mais ça n'aboutit pas ou cela prend beaucoup de temps. Par rapport à la signalisation bilingue, il faut aller au-delà du renouvellement des panneaux. Autre sujet, la mise en œuvre sur le terrain de la charte interne de communication bilingue, qui est diversement appliquée. Il serait intéressant de retravailler ce texte pour y ajouter la signalisation de police et la signalisation horizontale.

Il serait utile que l'OPLB soit associé aux travaux de la commission, même s'il ne participe pas aux réunions, qu'il reçoive au moins les comptes rendus.

David Ansquer évoque la médiathèque et le fonds de Ti ar Vro qui a été cédé et qui est régulièrement abondé par Ti ar Vro. Ce fonds reste encore trop méconnu et nécessiterait d'être valorisé.

Anna-Vari Chapalain propose de rencontrer Ti ar Vro prochainement pour faire état de la rencontre qui a eu lieu avec le nouveau directeur de la médiathèque et de son équipe début décembre. La question de la collection Ti ar Vro a été évoquée ainsi que des animations.

Uisant Crequer répond sur la question de la validation. Les propositions de la commission extra-municipale feront l'objet de rapports présentés soit en Bureau municipal, lequel se réunit tous les lundis soir, ou, s'il s'agit de compétences communautaires, au Bureau communautaire, un jeudi par mois.

Il s'engage pour les élus présents à faire un retour des décisions prises.

Concernant la charte de communication, il propose de la soumettre à nouveau aux bureaux municipal et communautaire, pour s'assurer de son application par la suite.

Anna-Vari Chapalain précise qu'il était prévu de présenter un rapport global sur la langue bretonne en bureau municipal en décembre comprenant plusieurs sujets, dont celui de la communication bilingue. Mais celui-ci a été décalé en raison d'un des thèmes qui requiert davantage de préparation.

Elle mentionne toutefois des exemples de ce qui a été fait récemment en matière d'affichage, par exemple, réalisés en se basant sur la charte. Pouvoir appliquer scrupuleusement la charte, tel quel, serait déjà une étape avant d'aller encore plus loin.

Autre question sur le lien avec l'agglomération. La commission extra-municipale concerne Quimper en premier lieu, mais elle ne nie pas qu'il y a des sujets qui concernent Quimper Bretagne Occidentale. Pour ce qui concerne l'avancement dans les autres communes, cela concerne aussi la communauté. Une autre manière de faire a été choisie car il ne s'agit pas de dire que Quimper décide. Il s'agit d'échanger les expériences avec les adjoints ou conseillers municipaux référents langue bretonne que Marc Andro va réunir avant la fin du mois. C'est peut-être avec ce groupe de travail d'élus que pourra se faire la passerelle évoquée pour certaines actions. Rien n'est encore défini, il faut préalablement que les membres de ce groupe se connaissent de manière à bien coordonner les actions.

Yannig Menguy intervient sur les propos d'Anna-Vari Chapalain. En premier, sur QBO, il est question de réunir les élus du territoire afin d'insuffler une dynamique dans les communes, au niveau des compétences communales mais pas au niveau des compétences propres à QBO. Là, ce n'est pas au niveau des communes que ça peut se jouer mais au sein du conseil communautaire. Pour les compétences spécifiques, par exemple, le transport, les déchets, il faut pouvoir agir, faire des propositions concrètes qui puissent être validées.

Il revient sur le guide d'application de la communication bilingue, l'idée étant de bien la diffuser aux responsables de services, en particulier à ceux concernés par la signalétique et l'ensemble de la communication. Même si le document n'est pas totalement modifié, il propose d'y rajouter la signalisation de police, action d'ailleurs déjà entamée sur certaines voies mais non généralisée.

Marc Andro intervient pour préciser qu'au niveau du bureau communautaire, il y a cinq quimpérois sur quinze membres, et que le mode de décision diffère du bureau municipal de Quimper puisque les périmètres sont plus larges. Par ailleurs, il fait référence aux associations de promotion de la langue bretonne dans les communs périphériques, qui sont également très actives (Brezhoneg Leston à Ergué Gabéric, Plomelin ...) et il souhaiterait connaître leur position. Il a souvent été reproché à QBO de répondre essentiellement à des besoins exprimés par des associations quimpéroises. Il souhaite que les associations bretonnantes soient étroitement associées car elles feront également pression sur leurs élus, ceux qui font partie des instances communautaires. Il importe de s'appuyer sur l'implication des élus des autres communes et des associations.

Yannig Menguy fait référence au projet communautaire qui mentionne la place de la langue bretonne et, même si ce n'est pas encore très important, il y a déjà à ce niveau une avancée de l'institution. Il insiste sur la nécessité de la prendre en compte et suggère que le bureau et le conseil communautaire s'appuient sur ce texte pour avancer, en plus des associations. Il y a là une base politique reconnue et officielle.

Bruno Coray rajoute que le document de travail transmis par Brezhoneg War Wel met en avant la nécessité de créer des passerelles entre la Ville et l'institution communautaire. Le but des actions est que tout ce que l'on peut créer au sein de cette commission extra-municipale puisse trouver sa déclinaison au sein de QBO dans le cadre de ses propres compétences. Cela ne nécessite pas plus d'effort que ce qu'a déjà accompli la Ville pour la mise en place d'une action.

Pour cela, il ne juge pas nécessaire d'attendre un feu vert systématique et prend pour exemple les documents de communication, l'affichage notamment. En fin d'année, plusieurs affiches de QBO n'étaient absolument pas bilingues. Cet aspect-là de la charte relève à la fois de la Ville et de la Communauté, tout cela doit pouvoir être mis en œuvre de façon parallèle, et au même rythme, dans les deux institutions. Il rappelle, en outre, le petit message adressé précédemment : objectif niveau 3 annoncé pour 2014/2015 pour la Ville. Il rappelle la nécessité de respecter les échéances annoncées.

Propositions de travail du collectif Brezhoneg War Wel

Uisant Crequer propose l'examen du document de travail proposé par le collectif BWW. Ce collectif a pu élaborer des propositions communes avec la charte *Ya d'ar Brezhoneg* mais aussi avoir une approche plus spécifique à l'organisation de la Ville et de l'agglomération.

Anna-Vari Chapalain invite Yann Guillamot à présenter le document, par ailleurs diffusé en séance à chaque participant. Il n'a subi aucune modification mais il faudra bien entendu décider ensemble des modalités d'application et des échéances proposées. Il est intéressant de définir un calendrier dans la mise en place des actions et surtout de trouver les moyens d'évaluation.

Yann Guillamot explique que ce document est le fruit d'autres textes rédigés par le collectif avant les élections municipales et croisés, ensuite, avec celui de l'Office concernant le niveau 3 de la charte *Ya d'ar Brezhoneg*. Il fait aussi référence à la charte de communication interne Ville et QBO. Ensuite, les réponses de la liste Quimper Ensemble ont été prises en compte et certains engagements se retrouvent sur ces points-là aussi. Le terrain est connu. Ce sont des choses qui ont déjà été abordées et qui peuvent être reprises de manière thématique.

Uisant Crequer précise que le document n'a pas été diffusé en amont car il semblait nécessaire de définir les règles de fonctionnement au préalable. Il propose de balayer rapidement chacun des points et de demander ensuite aux membres de s'exprimer pour des questions ou des précisions. Il y aura certainement aussi des interventions de Nabila Prigent, Anna-Vari Chapalain ou Marc Andro. Il suggère que les prises de parole n'excèdent pas plus de 5 minutes.

Yann Guillamot passe sur les orientations 1 et 2 d'ordre général et présente la première thématique :

- Les règles pour un bilinguisme de qualité

Les trois axes de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* apparaissent ensuite, avec comme axe numéro 1, l'affichage de la langue bretonne.

Plusieurs actions sont à mettre en œuvre, qui s'appuient toutefois sur des choses qui existent. La première : « *Reprendre la charte d'utilisation du breton dans la communication de la Ville de Quimper et de Quimper Bretagne Occidentale* », document qui a été adopté en 2016 et sert de base de travail. Il importe toutefois de s'y référer de manière plus systématique.

En terme de présentation, trois colonnes identifiées : échéancier, moyens d'évaluation, service concerné. Des propositions de calendrier sont faites. Sur ce sujet, il serait utile de retravailler le contenu de la charte interne et de s'assurer de sa diffusion tant aux élus qu'au sein de tous les services.

Le deuxième point est de systématiser le bilinguisme dans la communication de l'institution, de manière à ce que ce soit une règle, tant pour la signalisation routière, que celle des travaux, la signalisation horizontale, le bilinguisme intégral pour les affiches et sur les panneaux électroniques. Des constats sont faits de l'absence de breton sur les panneaux.

Il s'agit aussi de refaire valider la charte aux bureaux municipal et communautaire et, si elle est modifiée, de s'assurer de sa diffusion et de son suivi par l'ensemble des services.

Le travail élaboré sur cette action par Brezhoneg War Wel a consisté à lister tous les supports où la langue bretonne doit apparaître mais qui ne figurent pas de manière détaillée dans la charte actuelle.

Se rajoute à cette liste une action concernant la communication sur le chantier de la gare, le pôle d'échanges multimodal, dont les travaux viennent de démarrer et qui va durer quelques années. Un travail spécifique est à prendre en compte et de manière rapide car les travaux sont déjà engagés. Il doit aussi y avoir des études, des marchés qui concernent la signalisation des équipements et aménagements de la zone. Il ne faudrait pas « rater » cette occasion et donc s'assurer le plus vite possible que la langue bretonne sera prise en considération.

Axe 2 : « Diffuser la connaissance de la langue bretonne ». Cette axe est travaillé dans le cadre de l'institution Ville :

- Développement des actions de formation hebdomadaire à destination des agents et des élus – afficher cette volonté comme une priorité de la collectivité sous forme de :
 - o Cours hebdomadaires accessibles à tous
 - o Conges de formation de 3, 6 ou 9 mois pour pouvoir suivre une formation longue
 - o Inciter et encourager les agents à se former au breton : faciliter leur accès à ces formations
- Renforcer l'information du public en insérant notamment dans les formulaires de mariage : type de mariage souhaité (cocher la case) : mariage monolingue (français), mariage bilingue français/breton.

Axe 3 : « Utiliser la langue oralement avec le public »

- Le discours des élus

Voilà des exemples de propositions sur la qualité du bilinguisme et sur la place de la langue bretonne au niveau de l'institution Ville.

Uisant Crequer évoque les points travaillés pendant la campagne des municipales et les engagements sur la charte. Il faudrait pouvoir suivre de manière régulière l'évolution des actions mises en œuvre, par exemple en pourcentage de réalisation de chaque action, notamment en relation avec le niveau 3 de la charte *Ya d'ar Brezhoneg*, mais aussi avec des engagements plus ciblés de Brezhoneg War Wel.

Ceci permettrait de voir comment les échéances sont respectées ou non, quelles actions prennent du retard et comment y remédier, quels sont les points de blocage particuliers. Par exemple, le logo, déjà évoqué, quels sont les freins ?

Anna-Vari Chapalain précise que la question du logo a été posée lors d'une réunion avec le service communication et le cabinet de la maire. Comme le niveau 3 faisait partie des promesses de campagne et que le logo bilingue est une action obligatoire de ce niveau 3, il a été défini que ce serait mis en œuvre en 2022, l'échéance de 2021 ne paraissant pas réalisable. Il s'agit d'une information récente qui semble être prise en compte par le service communication.

Uisant Crequer reprecise l'objectif de l'évaluation : passer en revue les 30 ou 40 propositions du collectif Brezhoneg War Wel, regarder s'il y a des écarts avec la charte de niveau 3 et les intégrer. Ainsi, il sera possible

d'annoncer en commission l'avancement des actions au fur et à mesure de leur réalisation. Il s'agit avoir un outil de suivi qui servira de repère, notamment sur l'échéancier établi. L'idée est aussi d'être totalement transparent sur ce qui est fait ou sur ce qui pose problème en informant la commission à chaque réunion.

Yannig Menguy cite les plaques de rues à titre d'exemple : possibilité de fixer un objectif de 100% à une certaine date avec la réalisation d'un pourcentage chaque année, inscription d'un budget annuel.

- **Deuxième thématique : L'enseignement**

Yann Guillamot présente les sept actions contenues dans cet axe, la première étant :

- Mettre en place dans les six mois qui suivent l'élection et en lien étroit avec l'Office Public de la Langue Bretonne (OPAB) et le mouvement associatif local, un plan d'ouvertures, durant la mandature, de nouveaux sites bilingues publics, répartissant harmonieusement l'offre sur le territoire communal et priorisant le quartier d'Ergué Armel, aujourd'hui dépourvu de toute offre de cette nature.

Anna-Vari Chapalain précise, sur cette action, ce qui est cours aujourd'hui. Les élus ont rencontré l'OPLB en septembre au sujet de l'ouverture du 3^{ème} site public bilingue, puis l'association des parents d'élèves Div Yezh de Quimper pour évoquer ce sujet. Ensuite, au mois de décembre, plusieurs démarches ont été faites pour tenter de caler un rendez-vous avec l'Education Nationale, car il est important de rencontrer à la fois l'Inspecteur en charge du breton et les Inspecteurs de Quimper. Ce rendez-vous espéré avant Noël aura finalement lieu la semaine prochaine. C'est une étape de plus et, suite à ce rendez-vous, il y aura de nouveau un rendez-vous avec l'Office pour voir comment travailler sur cette question. Quant au plan de développement, il n'en a pas encore été question car la priorité concerne le 3^e site.

Tangi Louarn évoque l'objectif de 20% de classes bilingues publiques. Il n'y a aucune information sur l'enseignement privé. Or sur Quimper, l'enseignement privé présente un pourcentage important et ce serait bon de prendre en compte ces écoles. Ces jeunes font partie du nombre global de jeunes bretonnants sur la ville.

Anna-Vari Chapalain rajoute que dans les chiffres annoncés par Vefa Guénégan sur les effectifs du nombre d'enfants scolarisés en filière bilingues, les élèves du privé sont comptabilisés dans le total. Par contre, le nombre de classes bilingues privées, ou Diwan, n'entrent pas dans le pourcentage des 20% des écoles bilingues.

Ronan Le Roy revient sur cet objectif de 20% d'écoles bilingues publiques à Quimper. Il faudrait ouvrir au moins quatre écoles pour atteindre cet objectif car il y a 20 écoles publiques.

Tangi Louarn estime que c'est discriminant de ne pas compter les écoles autres que publiques dans les 20% d'écoles bilingues.

Yannig Menguy souligne que ce sont les critères de l'Office qui déterminent les 20% d'écoles bilingues publiques et les 10% d'élèves scolarisés toutes filières. Rien n'empêche de compter différemment à notre niveau pour éviter cette discrimination.

Anna-Vari Chapalain rappelle son souhait de rediscuter avec l'Office pour revoir ce critère, afin qu'il puisse aussi prendre en compte les collégiens, par exemple.

Viviane Hélias estime que pour War 'Leur, il serait important de mieux connaître la situation au niveau des classes bilingues et de la Petite Enfance pour faire des propositions à la Ville.

Vanessa Guillou approuve le fait qu'il faille tenir compte de tous les enfants. La charte Ya d'ar Brezhoneg est un objectif mais pas le seul. Il faut développer le bilinguisme pour l'ensemble de la population. Pour les élèves, il faut démarrer au plus jeune âge et intervenir dès la petite enfance.

Marc Andro tient à rappeler qu'il est fait mention, dans la charte, des écoles publiques car les municipalités ont le pouvoir sur ces établissements alors qu'elles n'ont aucune maîtrise sur les écoles privées. C'est pour cela que cette action est formulée ainsi. Mais rien n'empêche de regarder l'évolution de l'ensemble des filières.

Compte-tenu de l'impératif de terminer la réunion à 19h45, **Uisant Crequer** propose de faire un tour de table

afin d'être sûr que tout le monde ait un temps de parole qui sera limité à une minute. Chacun peut s'exprimer en faisant soit un commentaire ou une proposition qui apparaîtra dans le compte-rendu de la réunion.

David Ansquer ne fait pas d'observation complémentaire mais attend de voir l'évolution des travaux. Il lui semble important que l'Office participe au maximum.

Viviane Hélias n'émet pas d'autres observations que ce qu'elle a déjà évoqué au sujet des interventions de War' leur au niveau des enfants et de la petite enfance.

Vanessa Guillou précise qu'en tant qu'animatrice, elle se dit très favorable à travailler avec la Ville de Quimper dans les différentes structures, notamment celles de la Petite Enfance pour apporter la langue bretonne et la culture bretonne plus largement (danse, gastronomie etc.).

Andrev Sezneg veut aborder un point qui concerne la pratique orale qui est aussi fondamentale pour la pérennité de la langue bretonne : pratique orale au quotidien, comment la développer, comment renforcer sa présence au sein des services de la Ville et de QBO ? Roudour forme de nouveaux locuteurs en breton. La difficulté quand on a affaire aux services municipaux ou communautaires est de ne pas savoir s'il est possible de s'adresser en breton. Il se dit de plus en plus que le breton reste au stade de l'écrit mais qu'il s'entend de moins en moins.

Tangi Louarn saisit cette minute pour évoquer un ouvrage qui vient de paraître aux éditions Ar Falz « Bretagne, l'essentiel ». Il comprend un article sur la langue bretonne rédigé par Lukian Kergoat, ancien directeur de la section de langue bretonne à l'Université de Rennes. Cet article retrace l'histoire de la langue. Connaître l'histoire de la langue fait partie de la culture En tant que quimpérois, il serait aussi intéressant d'associer Lukian Kergoat à cette commission.

Uisant Crequer rajoute que cela peut être une demande d'ajout pour la participation à la commission.

Gilbert Hascoët n'a pas d'observation particulière mais exprime son intérêt à la discussion et aux travaux.

Yannig Menguy laisse son temps de parole, estimant s'être déjà exprimé assez longuement.

Laëtitia Kergoat apprécie la mise en place d'un outil pour voir l'évolution des choses. En tant que représentante des parents d'élèves, ce qui importe est la répartition harmonieuse des écoles pour que l'accès soit facilité et que la distance ne soit pas un frein. Il est aussi nécessaire pour les parents, au moment de l'inscription de leur enfant en mairie, de connaître l'offre et le choix entre écoles monolingues ou bilingues. Il faudrait que ce soit bien explicite dans la fiche d'inscription.

Anna-Vari Chapalain répond que cela est maintenant précisé dans la fiche d'inscription et que celle-ci lui sera transmise.

Ronan le Roy se félicite que cette mention soit faite aujourd'hui et que, grâce à cette information complémentaire, il y aura peut-être plus d'inscriptions. Il réaffirme l'importance de la proximité de l'offre car c'est un critère important dans le choix des parents pour la scolarisation de leur enfant.

Yann Guillamot ne souhaite pas prendre de nouveau la parole.

Bruno Boisrobert n'a pas d'élément ni question à rajouter.

Arno Elegoed estime qu'il serait intéressant d'avoir l'Office de la Langue Bretonne aux côtés de la commission du fait de leur expertise en la matière.

Bruno Coray souhaite connaître les perspectives concernant les groupes de travail. Comment seront-ils constitués ? Sur quelles thématiques ?

Marc Andro confirme la tenue d'une réunion avec les élus référents langue bretonne des communes de QBO. Il s'interroge sur la manière d'articuler ce groupe de travail par rapport à QBO et comment intégrer les associations de ces communes. Sur un plan plus personnel, il se dit particulièrement sensible aux propos tenus par Andrev Sezneg sur l'oralité. Où sont les lieux de pratique de la langue bretonne au quotidien ? La charte *Ya d'ar Brezhoneg* ne fait pas apparaître ces éléments explicitement mais ce n'est pas parce que la

charte ne demande rien qu'il ne faut pas le faire.

Nadine Urvois n'a pas d'éléments complémentaires à rajouter.

Anna-Vari Chapalain propose de fixer la prochaine réunion le mercredi 3 mars à 18 heures.

Préconisations – Orientations de la Commission

- Il est décidé qu'un compte-rendu de chaque réunion de la commission sera rédigé par le ou la chargé-e de mission langue bretonne. Ceux-ci, après validation par la commission, seront rendus publics sur le site internet de la Ville.
- Il est décidé que l'ordre du jour de chaque réunion de la commission sera transmis à ses membres une douzaine de jours avant sa tenue. D'éventuels rajouts ou modifications pourront être proposés par les membres de la commission sous un délai de quatre jours, avant la transmission de l'ordre du jour définitif, huit jours avant la tenue de la réunion.
- Il est évoqué la validation de la Charte d'utilisation du Breton par le Bureau municipal avant une nouvelle transmission aux services de la collectivité.
- Il est annoncé par Marc Andro, vice-président de Quimper Bretagne Occidentale en charge de la langue bretonne, la tenue d'une réunion avec les élus référents langue bretonne de chaque commune de QBO.

Divizoù ar bodad tra-kêr

- Savet e vo ur rentañ-kont evit pep emvod gant ar c'hargad pe ar gargadez a gefridi evit ar brezhoneg. Ar re-se a vo embannet war lec'hienn ar Gêr goude bezañ degemeret gant ar bodad.
- Kaset e vo roll an emvod un daouzek devezh bennak en a-raok. Cheñchamantoù a c'hallo bezañ kinniget e-pad pevar devezh. Roll peurglok an emvod a vo kaset d'an holl daou zevezh en a-raok.
- Meneget eo bet kadarnadur ar Garta implij ar brezhoneg gant ar burev-kêr a-raok bezañ kaset adarre da servijoù ar Gêr.
- Kemennet e vez gant Mark Andro, bezprezidant Kemper Breizh Izel e-karg eus ar brezhoneg, e vo dalc'het un emvod gant dilennidi kêrioù KBI e-karg eus ar brezhoneg.